

CRPE – Admission 200 questions Réussir l'épreuve orale de français et/ou de mathématiques

Michèle GUILLEMINOT

Ouvrage dirigé par Laurence BRUNEL

Sommaire

AVANT-PROPOS	7
--------------------	---

INTRODUCTION	9
1. Le texte réglementaire	9
2. La première épreuve d'admission.....	9
3. Les attentes du jury	10
4. Conseils	11

PARTIE I

Français	13
----------------	----

Cycle 1	15
---------------	----

① Didactique	17
1. Questions 1 à 10	17
2. Réponses 1 à 10	18
② Pédagogie.....	20
1. Questions 11 à 21	20
2. Réponses 11 à 21	21
③ Mises en situation.....	24
1. Questions 22 à 31	24
2. Réponses 22 à 31	25
④ Points du programme.....	28
1. Questions 32 à 34.....	28
2. Réponses 32 à 34.....	29

Cycle 2	31
1 Didactique	33
1. Questions 35 à 44	33
2. Réponses 35 à 44	34
2 Pédagogie	37
1. Questions 45 à 54	37
2. Réponses 45 à 54	38
3 Mises en situation	41
1. Questions 55 à 64	41
2. Réponses 55 à 64	42
4 Points du programme	45
1. Questions 65 à 67	45
2. Réponses 65 à 67	46
Cycle 3	47
1 Didactique	49
1. Questions 68 à 77	49
2. Réponses 68 à 77	50
2 Pédagogie	54
1. Questions 78 à 87	54
2. Réponses 78 à 87	55
3 Mises en situation	60
1. Questions 88 à 97	60
2. Réponses 88 à 97	61
4 Points du programme	66
1. Questions 98 à 100	66
2. Réponses 98 à 100	67

PARTIE II

Mathématiques.....69

Cycle 171

① Didactique73

1. Questions 101 à 11073

2. Réponses 101 à 11074

② Pédagogie.....77

1. Questions 111 à 12077

2. Réponses 111 à 12078

③ Mises en situation.....81

1. Questions 121 à 13081

2. Réponses 121 à 13082

④ Points du programme.....86

1. Questions 131 à 13386

2. Réponses 131 à 13387

Cycle 289

① Didactique91

1. Questions 134 à 14391

2. Réponses 134 à 14392

② Pédagogie.....96

1. Questions 144 à 15396

2. Réponses 144 à 15397

③ Mises en situation.....101

1. Questions 154 à 163 101

2. Réponses 154 à 163 102

4	Points du programme.....	107
	1. Questions 164 à 166	107
	2. Réponses 164 à 166	108
	Cycle 3	111
1	Didactique	113
	1. Questions 167 à 177	113
	2. Réponses 167 à 177	114
2	Pédagogie.....	119
	1. Questions 178 à 187	119
	2. Réponses 178 à 187	120
3	Mises en situation.....	123
	1. Questions 188 à 197	123
	2. Réponses 188 à 197	124
4	Points de programme.....	128
	1. Questions 198 à 200	128
	2. Réponses 198 à 200	129

ANNEXES

1	Annexe 1	133
	Exemple de grille d'évaluation du premier oral du CRPE – Académie de Rennes	133
2	Annexe 2	135
	Exemple de grille d'évaluation du premier oral du CRPE – Académie de Versailles	135
3	Annexe 3	137
	Repères de correspondance programmes 2020/2025	137



Avant-propos

Cet ouvrage consacré à la première épreuve orale d'admission du CRPE, la leçon, propose 200 questions/réponses : 100 en français et 100 en mathématiques. Ces questions sont issues d'un recueil effectué auprès de membres de jurys, de candidats des années précédentes, et les réponses données sont un exemple de ce qui est attendu par les jurys.

Le classement par cycle vous permettra de faire rapidement le point sur ce que vous maîtrisez ou non et ainsi d'approfondir et d'enrichir vos connaissances. À l'intérieur de chaque cycle, vous trouverez en premier lieu des questions d'ordre didactique puis des questions d'ordre pédagogique et enfin des questions portant sur des mises en situation. Quelques interrogations sur les programmes viendront compléter ces problématiques. Il existe de nombreuses questions possibles. Bien sûr, la sélection présentée dans cet ouvrage ne peut être complète, mais elle favorise un entraînement systématique, quel que soit le sujet proposé. Exercez-vous, entraînez-vous et envisagez d'autres questions et réponses en lien avec celles qui sont présentées.

Vous trouverez en outre, en fin d'ouvrage, des grilles d'évaluation transmises aux jurys des académies de Rennes et de Versailles qui vous permettront de vous auto-évaluer.

Nous espérons que cet outil vous fournira une préparation pratique et efficace à cette épreuve spécifique, et vous souhaitons la réussite du concours.

L'auteure



Introduction

Cette épreuve orale de leçon fait partie de la phase d'admission.

1. Le texte réglementaire

« Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. »

2. La première épreuve d'admission

Niveau Master

- Coefficient : 4
- Durée de préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure
 - Français : 30 minutes ; l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie
 - Mathématiques : 30 minutes ; l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie

« L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Introduction.....

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. »

La première épreuve orale vise donc à évaluer la maîtrise disciplinaire, les compétences didactiques et pédagogiques du candidat dans les domaines d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle en français et en mathématiques.

Niveau L3

Le CRPE évolue profondément, il redevient accessible au niveau licence (L3) après plus de dix ans où il exigeait un master. Cette réforme vise à élargir le recrutement et à recentrer la préparation sur les fondamentaux de l'école primaire.

» Ce qui change pour le candidat

- Un concours plus tôt dans le parcours : les épreuves sont pensées pour des étudiants de niveau licence, mais les attentes en rigueur et en professionnalité restent élevées.
- Un recentrage sur les disciplines clés : français (lecture, écriture, maîtrise de la langue) et mathématiques (nombres, calcul, résolution de problèmes) restent les piliers du concours.
- Moins de théorie, plus de pratique : le jury attend un raisonnement clair, des séances réalistes et adaptées aux élèves. On valorise davantage la posture professionnelle (comment expliquer, guider, corriger, différencier).

» Première épreuve d'admission

- Durée de préparation : 1 heure
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 20 minutes, échange : 40 minutes)
- Coefficient : 5

« L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury.

L'échange permet au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles à la suite de l'exposé et peut porter sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion objet de l'exposé.

Les candidats choisissent au moment de l'inscription au concours le domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges : français ou mathématiques.

L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement et à interagir avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. »

L'épreuve repose sur un dossier à partir duquel le candidat est invité à préparer une leçon en français et une leçon en mathématiques.

- **Les sujets** sont composés de documents officiels (textes des programmes, extraits de guides Éduscol, etc.) et de documents pédagogiques (extraits de manuels, photographies d'activités d'élèves, etc.) permettant de concevoir la séance ou les deux séances dans le temps imparti.
- **L'exposé du candidat** : La forme des exposés proposés par les candidats s'organise autour d'une présentation des documents, de la séquence et de la séance. Les meilleurs candidats ont su proposer, dans le cadre de leur séance, une utilisation pertinente des documents pédagogiques.

3. Les attentes du jury

Quelques extraits de rapports de jurys peuvent vous donner une idée de ce qui est attendu.

« Le candidat efficace est celui qui montre une capacité à articuler les savoirs à enseigner avec la démarche d'apprentissage et la finalité de cet objet d'apprentissage, dans le but de déterminer les équilibres prédictifs à la mise en œuvre des conditions favorables permettant aux élèves d'apprendre. De fait, la dynamique de l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves est au cœur de cette recherche d'équilibres. »

« Un entretien réussi a été un entretien où le candidat s'est montré capable d'approfondir, d'analyser voire de reconstruire ses séances à partir des questions du jury. Les connaissances didactiques, en lien avec la conception des séances, et des documents d'accompagnement des programmes ont été valorisés » (Académie de Bordeaux).

L'épreuve de leçon interroge les candidats : « je n'ai pas la pratique », « je n'ai pas l'expérience d'une classe »... C'est alors sur vos connaissances qu'il faudra compter.

« Il ne s'agit pas d'une simulation d'une situation de classe, mais plutôt d'un exposé au cours duquel le candidat présente un déroulement de séance en justifiant les choix pédagogiques réalisés. Des activités des élèves sont à intégrer dans la présentation de la séance. Il convient de s'appuyer sur les documents du dossier ou sur des documents extérieurs à ce

dossier connus par le candidat. Il ne faut pas se contenter de faire une description de ces documents mais les exploiter pour justifier les choix pédagogiques et didactiques mis en œuvre » (rapport du jury, Polynésie).

4. Conseils

Les questions qui suivent la présentation d'une séance/leçon permettent de **vérifier vos connaissances, de justifier vos choix et d'approfondir ce que vous avez présenté**. Elles permettent d'avoir un retour sur la leçon décrite, de parfaire ce que vous avez pu dire ou de rattraper une séance qui aurait été trop éloignée des attendus. **La note finale va dépendre de votre prestation lors de cet entretien**. La capacité à se décentrer de son propre exposé pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture est essentielle. L'engagement dans l'écoute et le dialogue avec les membres du jury l'est également.

Vous devez essayer de vous projeter dans des choix didactiques et pédagogiques d'enseignant en prenant en compte les capacités des élèves et leurs pratiques.

Les questions peuvent porter sur :

- des aspects didactiques : choix des supports, type d'activités proposées, articulation des phases, etc. ;
- des aspects pédagogiques : organisation en groupes, consignes de mise en activité, mise en place d'ateliers, etc. ;
- des précisions sur un point de programme.

Les objectifs de cet entretien sont de vous amener à :

- préciser les concepts sur lesquels vous vous appuyez ;
- expliciter vos choix ;
- compléter votre propos ;
- rectifier en montrant votre aptitude à revenir sur certains choix ;
- faire preuve de motivation et d'enthousiasme, etc.

Dans cette partie d'environ 15 ou 20 minutes, le jury va **tester votre culture didactique et pédagogique, votre connaissance des programmes et votre capacité à vous projeter dans le métier comme professeur des écoles**. Pour cela, le cadre de la séance et même celui de la séquence peuvent être dépassés. On peut aussi vous demander :

- une projection dans un autre niveau de classe ou un autre cycle ;
- de convoquer d'autres domaines du français ou même d'autres disciplines.

On peut même tester votre culture : quels noms d'auteurs de littérature de jeunesse, dans le cadre d'une mise en réseau, connaissez-vous ? Quels autres fabulistes ? Quels albums peuvent être utilisés pour telle notion ? Quelle méthode Rémi Brissiaud a-t-il créée en mathématiques ?

PARTIE I

Français



Préparation :
1 heure

Exposé +
entretien :
30 minutes



100 questions

Cycle 1	15
① Didactique	17
② Pédagogie	20
③ Mise en situation	24
④ Points du programme	28
Cycle 2	31
① Didactique	33
② Pédagogie	37
③ Mise en situation	41
④ Points du programme	45
Cycle 3	47
① Didactique	49
② Pédagogie	54
③ Mise en situation	60
④ Points du programme	66

Cycle 1

FOCUS NOUVEAUX PROGRAMMES

À maîtriser absolument :

- Le passage du **langage d'action** (parler en même temps qu'on agit) au **langage d'évocation** (raconter, expliquer après coup).
- L'importance du **vocabulaire** : vocabulaire **passif** (compris) et **actif** (réutilisé).
- Les **gestes professionnels** : reformuler, enrichir le propos de l'enfant, utiliser des **supports concrets** (albums écho, photos).

1 Didactique

1. Questions 1 à 10

1. Qu'est-ce que la langue ?
2. Qu'est-ce que le langage ?
3. Quelles sont les différentes formes d'oral en jeu en maternelle ?
4. Qu'appelle-t-on langage intériorisé et langage extériorisé ?
5. Comment peut-on différencier la langue du langage pour un élève de cycle 1 ?
6. Comment appelle-t-on les pratiques orales familiales ?
7. Qu'est-ce que la conscience phonologique ?
8. Qu'est-ce que l'album écho ?
9. En quoi l'album écho aide-t-il les élèves dans l'appropriation du langage ?
10. Pouvez-vous définir le vocabulaire passif et le vocabulaire actif ?

2. Réponses 1 à 10

1. Qu'est-ce que la langue ?

La langue est un produit social, culturel, composé d'oral et d'écrit dont tout locuteur a une connaissance intuitive des règles. Avant même de savoir parler, tout sujet naît dans une langue.

2. Qu'est-ce que le langage ?

Le langage est le produit d'une activité qui mobilise une triple dimension : psychologique, sociale et cognitive. C'est un système de signes, mots ou gestes qui permet la communication.

3. Quelles sont les différentes formes d'oral en jeu en maternelle ?

Le **langage conversationnel** s'utilise dans des situations spontanées de communication, avec ou sans l'adulte.

Le **langage d'action** ou en situation permet à l'élève de dire en même temps qu'il agit. Ainsi, l'enseignant amène l'enfant à sortir du langage de connivence qu'il a développé lorsqu'il était bébé et l'accompagne dans la complexification progressive de ses énoncés. Le **langage d'évocation** est associé au rappel des événements passés ou à l'anticipation de ceux à venir. C'est un langage précis, cohérent et intelligible qui s'utilise pour raconter, rendre compte, argumenter, informer et qui nécessite le recours à un lexique précis et à une syntaxe plus complexe. Il permet en outre d'exprimer la temporalité et les relations logiques entre les événements.

4. Qu'appelle-t-on langage intériorisé et langage extériorisé ?

Le langage **intériorisé**, c'est penser, écouter, lire.

Le langage **extériorisé**, c'est le discours, le texte oral ou écrit (le plus souvent adressé à quelqu'un).

5. Comment peut-on différencier la langue du langage pour un élève de cycle 1 ?

Pour un élève de cycle 1, la distinction entre langue et langage se fait principalement par l'observation de leurs usages. La **langue** est le système de règles (grammaire, lexique) que l'adulte utilise et que l'enfant perçoit intuitivement sans pouvoir l'explicitier. L'enseignant veille à l'exposer à une langue riche et correcte. Le **langage** est l'activité concrète de communication (parler, écouter, gestuer). L'enseignant développe cette activité en encourageant l'expression orale de l'enfant dans toutes les situations (jeux, rituels, activités dirigées) pour qu'il passe du langage d'action au langage d'évocation, c'est-à-dire qu'il puisse raconter des événements passés ou futurs.

6. Comment appelle-t-on les pratiques orales familiales ?

Il s'agit ici d'un langage de connivence. Les pratiques orales familiales, en général, ne demandent aucun enseignement. Portées par des interactions quotidiennes et émises dans un contexte référentiel connu de l'ordre de la pratique, elles sont faciles à décrypter.

7. Qu'est-ce que la conscience phonologique ?

La conscience phonologique correspond à la capacité de discriminer les unités sonores.

8. Qu'est-ce que l'album écho ?

Un album est appelé ainsi lorsqu'il représente l'écho d'une activité, d'une situation vécue en classe. C'est une retranscription de ce que l'enfant a vécu.

9. En quoi l'album écho aide-t-il les élèves dans l'appropriation du langage ?

L'album écho a été conçu par Philippe Boisseau, instituteur puis inspecteur de l'Éducation nationale, pour aider les élèves à passer du langage d'action au langage d'évocation.

10. Pouvez-vous définir le vocabulaire passif et le vocabulaire actif ?

Le vocabulaire passif est celui compris en contexte mais non réinvesti en production.

Le vocabulaire actif est celui effectivement produit par le locuteur.